

Classement interzonal des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2024-2025. (FOND OFF).

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 9013

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 26/08/2024 au 04/07/2025
Documents à renvoyer	non

Information succincte	/
-----------------------	---

Mots-clés	Candidature, classement interzonal, puériculteur, engagement
-----------	--

<u>Remarque</u>	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires
-----------------	--

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. officiel subventionné	Maternel ordinaire

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, DGPE - Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
EL MAKHCHOUNE, Souad	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE	02/413.27.60 cellulege@cfwb.be
GOUIGAH, Sabrina	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE	02/413.25.83 cellulege@cfwb.be

Rédacteur(s) de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Gouigah Sabrina	AGE-DGPE-SGAT-SGE	02/413.25.83 sabrina.gouigah@cfwb.be

APPLICATION INFORMATIQUE – PUERI

En application de l'article 28, §8 du *décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française*, il est rappelé aux Pouvoirs organisateurs concernés de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné qu'il leur revient de communiquer à la Commission centrale de gestion des emplois compétente toutes les désignations des puériculteurs réalisées en vertu du classement interzonal **directement via l'application en ligne**.

L'application PUERI est désormais accessible pour l'encodage des recrutements pour l'année scolaire 2024/2025.

Afin de prendre connaissance de la procédure d'encodage à suivre, il convient de se référer au manuel d'encodage annexé à la circulaire n° 9251 *Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel depuis le 28/08/2023 (FOND OFF)*.

Il est utile de préciser que les puériculteurs peuvent consulter leur ancienneté annuelle ainsi que leur classement interzonal via l'application informatique PUERI. Pour plus d'information concernant la procédure informatique à suivre, il y lieu de consulter la circulaire n° 9199 *Acte de candidature à introduire par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel (FOND OFF)*.

Pour toutes les questions relatives aux données reprises dans l'application « PUERI », il convient de contacter le Service de gestion des emplois auprès de :

Madame GOUGAH Sabrina, Responsable de Service

Téléphone : 02/413.25.83

Courriel : cellulege@cfwb.be

J'invite les pouvoirs organisateurs et directions d'établissements à prendre connaissance, **en annexe 1** à la présente circulaire, du tableau du classement interzonal des anciennetés acquises au 5 juillet 2024 par les puériculteurs(trices) au sein de l'ensemble des pouvoirs organisateurs relevant de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12 mai 2004 *fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.*

J'attire l'attention des pouvoirs organisateurs et directions d'établissements sur le fait **que seuls les membres du personnel qui comptabilisent, au 5 juillet 2024 et sur deux ans au moins, 600 jours d'ancienneté auprès des pouvoirs organisateurs dans l'ensemble des zones (article 28, §2, alinéa 3, du décret du 12 mai 2004 précité), et qui ont fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits (l'article 28, §8, alinéa 1er, du même décret), sont repris dans le présent classement.**

Pour mémoire, les règles en matière de nomination sont fixées aux articles 25 à 30 du *Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française* et sont en outre explicitées dans la circulaire n°9208 - *Règles statutaires d'engagement et de nomination de puériculteurs dans l'enseignement maternel ordinaire officiel subventionné.*

Compte tenu de ce qui précède, les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs(trices) ACS/APE au 26 août 2024 ne devront les attribuer qu'après clôture des opérations statutaires de réaffectations et de nominations.

Après recrutement des éventuel(le)s prioritaires au sein du pouvoir organisateur et avant de pouvoir embaucher le candidat de son choix, la consultation du présent classement interzonal est obligatoire pour le recrutement des puériculteurs(trices) sous statut ACS/APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

Les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs (trices) au 26 août 2024 doivent les attribuer d'abord à leurs définitives ensuite aux prioritaires PO.

A défaut d'avoir des prioritaires PO, il est rappelé que le classement interzonal doit impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs (trices) sous statut ACS-APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

J'attire tout particulièrement l'attention des pouvoirs organisateurs concernés sur les dispositions reprises à l'article 28, §8, alinéa 4 (introduites par le décret du 12 juillet 2012 modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire – M.B. du 30 juillet 2012) :

« Le candidat qui accepte l'emploi qui lui est offert le notifie par écrit au pouvoir organisateur dans les huit jours ouvrables de la prise de connaissance de la proposition d'engagement ou dans les dix jours ouvrables de l'envoi de la lettre recommandée. A défaut d'acceptation dans ce délai, il est présumé y renoncer ».

Cette disposition prévoit une durée maximum pour la réponse des membres du personnel afin de ne pas prolonger indéfiniment les opérations de recrutement dans le cadre de l'exercice des priorités interzonales.

Le fichier Excel joint en annexe 1 à la présente circulaire permet de prendre connaissance des zones pour lesquelles les puériculteurs (trices) ont manifesté leur préférence.

Personne ressource à contacter en cas de difficultés :

Madame Sabrina GOUIGAH, Responsable de Service,
Téléphone : 02/413.25.83
Adresse courriel : cellulege@cfwb.be

Commission centrale de gestion des emplois

Monsieur Jan MICHIELS, Président de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Madame Souad El MAKHCHOUNE, Secrétaire de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES
Tél. : 02/413.27.60
Adresse courriel : ccfondamental.official@cfwb.be

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, alinéa 3, du même décret, les pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président de la Commission centrale de gestion des emplois des désignations réalisées en vertu du présent classement interzonal.** Pour ce faire, j'invite les pouvoirs organisateurs à respecter la procédure informatique détaillée dans le manuel annexé à la Circulaire 9251 - *Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné depuis le 28/08/2023 (FOND OFF)*.

Je ne saurais que trop insister sur le caractère impératif de cette communication, afin de permettre au secrétariat de la Commission centrale d'être en mesure de délivrer une information correcte sur l'état des candidatures figurant encore en ordre utile dans le classement.

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous accorderez aux instructions contenues dans la présente circulaire et de bien vouloir veiller à leur bonne application.

La Directrice générale,

Lisa SALOMONOWICZ

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

Position	Nom	Prénom	Zone1	Zone2	Zone3	Zone4	Zone5	Zone6	Zone7	Zone8	Zone9	Zone10
1	VANNESPENNE	Joan			Y	Y						
2	BAL	brigitte		Y						Y	Y	
3	EREDDIA	Déborah									Y	
4	CANTINEAU	NATHALIE									Y	
5	SIMONET	Christelle		Y								Y
6	HECK	Véronique					Y					
7	FILLIEUX	Stéphanie										Y
8	FIEVEZ	JENNYFER										Y
9	LOCQUET	Lauranne				Y						
10	BOGAERT	Lys					Y					
11	BRAHAM	christelle					Y					
12	COPINE	NATHALIE							Y			
13	EL FKIH	Wafaa	Y									
14	EL KHATOUTI	Nadia	Y									
15	GEORGOPOULOS	Magdalena					Y					
16	CORNESSE	beatriz	Y									
17	LARCIN	MURIELLE	Y	Y							Y	
18	FILEBERNAS	Filiz	Y									
19	ROTH	Célia						Y	Y			
20	WILLEMART	Bérangère						Y				
21	RINALDI	Ornella										Y
22	ANCEL	Sonia	Y									
23	SILVESTRE	NATHALIE			Y	Y						
24	BRUNO	Tanaelle						Y				
25	MOERS	Clémence		Y								
26	PELLITTERI	Sabrina				Y						
27	DE PINNEWAERT	MARYLINE							Y			
28	FOSSE	CHRISTELLE										Y
29	BALLOUTI	Hanan	Y									
30	MONACHINO	Carolina									Y	
31	BREVERY	Aurélie							Y			
32	BERTRAND	Cécile		Y								
33	AUTHOM	PATRICIA									Y	
34	BOLLE	Stéphanie								Y	Y	
35	KHAJJOU	Badia	Y									
36	MERCIER	Salomé			Y	Y						
37	GERARD	Julie				Y						
38	VOSTIER	Laeticia						Y				
39	RUGGIERO	Laura				Y						
40	PASQUARELLI	Cathy									Y	
41	ASPESLAGH	Aurélie	Y									
42	MODESTO	Giuseppina									Y	
43	COLLET	Sandrine		Y				Y				
44	BRIOSI	Angélique	Y									
45	SANDERSON	Aurelie	Y									
46	RAPPE	Aurélie		Y								
47	GULER	Guldjan	Y									
48	FRISQUET	Aurore		Y						Y		
49	AGNEESSENS	Anouk		Y							Y	
50	EL OWARDANI	Khadija	Y									
51	LAENEN	SANDRINE			Y	Y						
52	ROS	Jessica									Y	Y
53	LAAZAR	nabila	Y									
54	ETIENNE	Christelle				Y	Y					
55	FUMAL	Carine				Y						
56	KEPUSKA	Benita	Y									
57	JANKOWSKI	Christine				Y						
58	DUBOISDENGHIEN	Marylène							Y			
59	CVILIC	Mélanie				Y	Y					
60	MARCQ	Emmanuelle				Y						
61	DE COSTER	Laetitia						Y				
62	RABANAL PINILLA	Vanessa		Y				Y		Y		Y
63	ORBAN	Mauran			Y							
64	NAVET	Virginie							Y			
65	PRUNIER	Virginie							Y			
66	SCHNEIDER	Anne-Pascale						Y				Y
67	SPECIA	Sandrine						Y				
68	DEWARD	Valérie		Y								
69	VERBIST	Mélanie							Y			
70	BISIRI	Dina	Y									
71	SCHOCKAERT	CHRISTELLE	Y									

72	DUFAY	Audrey									Y		
73	ROBINNE	Marie			Y	Y							
74	ATAY	Sennur	Y										
75	BERNARD	SONIA		Y									
76	MORS	Jessica	Y										
77	MORREALE	Laura		Y	Y	Y							
78	DARGENT	Anaïs				Y		Y	Y				
79	TOTTE	Fanny	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
80	HECTOR	Hélène										Y	Y
81	VERBIEST	Jessica				Y							
82	LEPOMME	CATHY										Y	Y
83	DA SILVA MOREIRA	Slowne							Y				
84	VAN RYMENANT	Caroline	Y										
85	WILPUTTE	Sarah	Y										
86	DERMOND	Emeline								Y			
87	DE JONGHE	Katty						Y					Y
88	RAZZOUK	Chaimaa	Y										
89	BRANDT	Audrey					Y						
90	DUMONT	PATRICIA						Y					
91	DELACOLLETTE	ANNABELLE						Y					
92	MALJEAN	Elodie										Y	
93	GERARD	Jocelyne							Y				
94	MARAMOROSZ	Mégane										Y	
95	TALHAOUI	Hayat	Y										
96	DEPOORTER	Alisson						Y					Y
97	LEGNOSSECCO	Léandra						Y					Y
98	DEVOS	Melody											Y
99	SIMON	Mélanie			Y	Y							
100	GOHY	Jennifer				Y	Y						
101	LEROY	Nathalie								Y			
102	EL JADI	Youssra	Y										
103	BOUAOUI	Nora	Y										
104	BELANG	Laetitia	Y										
105	HUART	Christelle	Y										
106	MORTELETTE	Cindy						Y					
107	DUBUISSON	Delphine										Y	
108	FLAMENT	Carine								Y			
109	PLOMTEUX	Dominique			Y								
110	MELIS	Alix				Y							
111	MORICONI	Cassandra								Y			
112	PERIN	Audrey				Y							
113	BELLOT	Nathalie	Y	Y								Y	
114	AZOU	Najlae	Y										
115	SALINAS	Sabine			Y			Y					
116	DRAPPA	Antonella										Y	Y
117	TENRET	Gwénaëlle						Y					Y
118	RASCHELLA	Marina	Y										
119	TAJMOUT	Anissa	Y										
120	BLASCO FALGAS	Maité				Y							
121	DI GENOVA	Katia			Y	Y							
122	HODY	Manon						Y					
123	MOUCHTAHI	Mounira				Y							
124	HENRY	Laetitia											Y
125	TOURQUI	Fatma				Y							
126	PIRE	Coline								Y	Y	Y	
127	RHLIOUCH	Radija	Y										
128	LECOMTE	Céline		Y								Y	Y
129	DARDENNE	Caroline		Y	Y								
130	SCIMEMI	Anna											Y
131	GRENSON	Letisia										Y	
132	ZARROU	Karima	Y										
133	EL OUAHABI	Kaoutar	Y										
134	HANNET	Marie		Y								Y	Y
135	WILKIN	Amandine			Y			Y	Y				
136	HALLEUX	Hélène				Y							
137	DOLENDRIES	Malika	Y										
138	BRISY	Fauve			Y	Y							
139	VANNIEUWKERKE	Laurie											Y
140	ERBISIM	Nermin	Y										
141	WILLEMS	Karine		Y									
142	SWIGGERS	ANNE		Y									
143	RICHARD	Chantal						Y					
144	PIAT	Veronique								Y			

145	JOUNY	Fatiha	Y									
146	DEVAUX	Marceline						Y				
147	VANDERVEKEN	Pascale										Y
148	VOLVERT	Vinciane							Y			
149	MOTTET	Frédérique			Y							
150	RUCQUOY	Nathalie									Y	Y
151	DUVIVIER	Sophie		Y								
152	BOUGELET	Laurence							Y			
153	DARDENNE	AUDREY				Y						
154	SANTOCONO	Cindy									Y	
155	DE MAEYER	Sylvie	Y									
156	DE CROMBRUGGHE D	Vanessa						Y				
157	ALLARD	Magdalena								Y		
158	CREMERS	Michelle					Y					
159	GRANDJENETTE	Alexandra							Y			
160	GENGOUX	Sophie		Y				Y				
161	LELOUP	JESSICA				Y	Y					
162	CREMER	Elena				Y						
163	BENALI	Insaf	Y									
164	DEWART	Coralie				Y						
165	LEPAGE	Isabelle							Y			
166	PAQUAY	Sybill			Y							
167	LAMBERT	Erika							Y			
168	WARGNIES	Aurore		Y							Y	Y
169	SEMIGLAZOFF	Jennifer							Y			
170	LEBON	Zoé		Y	Y			Y				
171	DEHONT	Sindy										Y
172	LECLERCQ	Lucie				Y						
173	RUFINI	Lisa									Y	
174	DROEVEN	Amélie		Y								
175	STIEVENART	Julie			Y							
176	VANDER BRACHT	Emilie	Y									
177	DONT	Priscillia						Y			Y	Y
178	VIGNOBLE	Gwendoline								Y		
179	JASSOGNE	Floriane				Y		Y	Y			
180	SAVARY	Marie									Y	
181	NIZET	Héloïse				Y	Y		Y			
182	FOUCART	Amélie									Y	
183	BODSON	Marjorie		Y								
184	LESTINGI	Béatrice				Y						
185	DI MAIRA	Gladys				Y						
186	CORNEZ	Julie									Y	
187	VANGELDER	Céline			Y	Y						
188	GASIAUX	Christopher		Y								
189	NEUTELERS	Eloïse				Y						
190	KAHNES	Céline						Y				
191	MONACHINO	Tiziana									Y	
192	BENMERIEME	Malika								Y		
193	NICOLOSI	Ornela						Y				
194	STAINIER	Alisson			Y							
195	GALLEZ	Maité									Y	
196	LEROY	Jodie								Y		
197	GRILLO	Elodie								Y		
198	DE POTTER	Céline							Y			
199	VAES	Justine			Y	Y						
200	GOUSSET	Marie								Y		
201	CARLENS	Noémy				Y						
202	DOMINIQUE	Amélie							Y			
203	HOMBLEU	Céline					Y					
204	PRODEO	Logan		Y							Y	
205	BOUVY	Caroline			Y							
206	BADO	Laurine						Y				
207	AMORELLI	Eva				Y						
208	VAN MUYLDER	Amandine				Y						
209	GUILLAUME	Delphine									Y	Y
210	LANSMANS	Alison					Y					
211	ROBETTE	Madisson									Y	
212	LAMBERT	Carole							Y			
213	MARBAIX	Laura							Y			
214	LONEUX	Jannick			Y	Y		Y				
215	KHAIAL BOULEF	Nadia	Y									
216	MARTIN	Jennifer						Y	Y			
217	JACOBY	Vanessa							Y			

218	ROISEUX	Magaly					Y						
219	PARMENTIER	Valérie										Y	
220	SILAY	Merve								Y		Y	
221	AGLIATA	Morgane										Y	
222	WILFORT	Sandy						Y					
223	CASALE	Mélanie								Y		Y	Y
224	PIROTTE	Aurélié				Y							
225	VISÉE	Florence										Y	
226	ARYS	Mary-Claude											Y
227	WALENCKI	Mandy				Y							
228	LIENARD	Macha										Y	
229	MOL	Caroline			Y							Y	Y
230	BILSEN	Stéphanie	Y										
231	DUMONT	Jessica			Y								
232	FRIX	Anais	Y	Y	Y	Y		Y					
233	TISO	géraldine	Y	Y	Y	Y		Y	Y				
234	RUITENBEEK	Camille								Y		Y	
235	URGU	Céline											Y
236	PETROTTA	Sabrina										Y	
237	GENON	Laetitia			Y	Y		Y					
238	CLOET	Sandra			Y			Y					
239	JAGARI	Kenza						Y					
240	LEGROS COLLARD	Céline					Y		Y				
241	FONDU	Hélène			Y	Y							
242	NUYTS	Alisson				Y							
243	BOUCHEZ	Steve										Y	
244	LAUWERS	Sandrine				Y			Y				
245	DAOUST	Audrey	Y										
246	EL GUENNOUNI	Asmae	Y	Y								Y	
247	BELGHAZI	Meryem	Y										
248	BEIHAQI	Mouna	Y										
249	HEURION	Céline										Y	Y
250	ADANG	Pauline										Y	Y
251	CASTRONOVO	Sabrina	Y	Y									
252	CABEZAS VILLON	Amada Cristina	Y										
253	RAY	Rebecca		Y									
254	CLERDENT	Manon					Y						
255	RUSSO	Romina					Y						
256	VELAERTS	Christelle			Y	Y							
257	BOUMOHCINE FAHSI	Acia	Y										
258	DEHALLEUX	Alyson							Y				
259	WILDEMEERSCH	Aurélié											Y
260	DESPIEGELEER	Elodie										Y	Y
261	MARMOY	Ophélie							Y				
262	YAZID	Nadia	Y										
263	ZAHRAOUI	Fadila	Y										
264	HARCHAU	Kadija	Y										
265	LHOIR	Amandine										Y	Y
266	DELOBBE	Christiane											Y
267	BOVY	Andree					Y						
268	LAKHLOUFI	Amal	Y										
269	CAULIER	Emeline								Y		Y	
270	SOIL	Céline										Y	
271	BIELANDE	Isabelle		Y				Y					Y
272	MOENS DE HASE	Manoelle			Y								
273	ADDOU	Sarah	Y										
274	COLLURA	Aurélié		Y								Y	Y
275	LEENS	Jennifer											Y
276	MAGNEE	Gaëlle					Y						
277	POULIT	Liza					Y						
278	DI PIERRO	Isabelle		Y				Y				Y	
279	KOLUKISA	Ebru										Y	
280	TOMBU	Cindy						Y					
281	CLARENNE	Angélique							Y				
282	JOURDAN	Adélaïde							Y				
283	PIETTE	Céline										Y	
284	LAURENT	Ludivine		Y								Y	Y
285	NICOLAY	Mélanie							Y				
286	AKAY	Emina					Y						
287	BACHELLERIE	Fallonne											Y
288	VANMEENEN	Emie										Y	
289	MONCHAUX	Mélanie											Y
290	LOZANO	Sophie								Y			

291	DEVLEESHOUWER	Laurence								Y		
292	DELETRAZ	Anais				Y	Y					
293	CAPERON	Alexandra									Y	
294	POLET VAN HOVE	Diana	Y									
295	PULFER	Manon						Y	Y			
296	SIMON	Céline					Y					
297	LEGAT	Tamlyn								Y	Y	
298	VESELKO	Marie			Y							
299	LEJEUNE	Alison			Y							
300	DINO	Ivana				Y						
301	LEENAERTS	Emilie		Y					Y			
302	DECAMP	Florence										Y
303	VAN WALLEDAEL	Delphine									Y	Y
304	FABRE	Lorena				Y						
305	KAMARA	Aissata				Y						
306	WARICHET	Mérodie										Y
307	LHOEST	Nathalie					Y					
308	HASSAR	Samira	Y									
309	DELCOURT	Aurelie				Y	Y					
310	AVLESSI	Jésuwamè			Y							
311	PIRO	Sophie										Y
312	GOHY	Ysaline						Y				
313	INEZA	Fleur		Y					Y		Y	Y
314	BEGUIN	Jessica					Y	Y	Y			
315	HALMES	Leïlanie						Y				
316	SAVALLI	Tiffany								Y	Y	
317	TALBI	Amina	Y									
318	EL MANSOURI	Yasma	Y									
319	VALENTI	Anna				Y						
320	ROUSSELLE	Chantal							Y			
321	PYCKE	Delphine							Y			
322	BAYOT	SOPHIE										Y
323	SKA	Mélissa							Y			
324	THOMAS	Céline							Y			
325	CARONCHIA	Alicia							Y			
326	ESTIEVENART	Aurore								Y	Y	
327	KEPUSKA	Valentina	Y									
328	LHOIST	Céline						Y				
329	THIERY	Astrid							Y			
330	FRANCOIS	Céline							Y			
331	WARGNIES	Tracy									Y	
332	JOACHIM	Céline			Y							
333	VANBRABANT	Cindy				Y						
334	DUMONT	Cassandra		Y					Y		Y	Y
335	HOCK	Justine	Y		Y	Y	Y		Y			
336	BASAN	Aylin									Y	
337	SKA	Lidwina			Y	Y	Y	Y	Y			
338	LIVOTI	Taziana										Y
339	BAONVILLE	Charline				Y	Y					
340	PAHAUT	Mathilde			Y							
341	ALTAN	Rumeysa				Y						
342	COLLIN	Catherine				Y						
343	DEVIS	Pauline			Y							
344	PRYJNAK	Sylvie		Y								
345	PARIZEL	Eleonore				Y	Y					
346	WARLET	GAELLE						Y				
347	KAL-LAI	Baja	Y									
348	HANS	Isabelle							Y			
349	CLEMEUR	Laura				Y				Y		
350	KREHOTA	Nathalie				Y	Y					
351	FRANCESCHINI	Vanessa				Y	Y					
352	VAN PUYVELDE	Stéphanie									Y	Y
353	OBEKOU	Akoua				Y						
354	GUSTIN	Patricia		Y								
355	BREYNAERT	Alexia							Y			
356	WILLEMS	Stéphanie			Y	Y			Y			
357	KARACA	Fadime	Y									
358	FIEVET	Maïte								Y		
359	SALDEN	Mathilde							Y			
360	DAUVIN	Vanessa							Y			
361	EL KOUIRA	Amina	Y									
362	RASSON	Delphine								Y		
363	WALRANT	Mathilde			Y	Y			Y			

437	BRISMEE	Amandine								Y	Y	
438	Pauly	Pascale						Y				
439	HOC	Maoline									Y	
440	MIGNON	Bérénice						Y				
441	MILLET	Julie									Y	
442	Polomé	Florence									Y	Y
443	DAUBIE	Orline	Y							Y	Y	Y
444	DURIEUX	Laura								Y	Y	
445	DAUTRELOUX	Marie							Y			
446	CIRELLI	Teresa										Y
447	ZBICZAK	Aurélie						Y				
448	GAUTHY	Aurélie				Y						
449	EVARD	Alyson						Y				
450	FEIHLE	Julie								Y		
451	AL KOURDI AL ALLAF	Nathalie	Y									
452	HAILLEZ	Chelsy								Y		
453	Bastin	Louise						Y				
454	BERTAU	Patricia		Y								
455	Rosamilia	Raffaella									Y	Y
456	QUATTROPANI	Maria-Concetta										Y
457	LONGE	Laetitia		Y				Y				
458	GENIN	VANESSA							Y			
459	Martin	Tania	Y									
460	DJABALLAH	Soumeya				Y						
461	ANDRE	Aurore								Y		
462	Porrini	Amelie		Y								
463	Genette	Morgane			Y	Y	Y	Y				
464	WEBER	Fanny						Y	Y			
465	Brun	Sophie						Y				Y
466	Geerts	Pauline						Y				Y
467	SNEESSENS	Laetitia		Y								
468	TRAPANI	Giuseppina									Y	
469	GÖKTEPE	Sabrina								Y		
470	MINET	Marie						Y				
471	VERSLEGGERS	Laura				Y						
472	Beugnier	Manon									Y	
473	Scheer	Logan							Y			
474	RISSELIN	Amanda								Y		
475	Grenson	Jennifer						Y				
476	Goret	Angélique									Y	
477	Karcz	Aurélie				Y						
478	POTVIN	Laura		Y						Y	Y	Y
479	LARMUSIAU	Stacy									Y	
480	Renard	Audrey							Y			
481	Clette	Noémie						Y				
482	Dumange	Anaëlle					Y					
483	De Craecker	Stéphanie										Y
484	MAIRIE	Justine									Y	
485	Pollicino	Sarah				Y						
486	Verhulst	Pauline		Y								
487	GIARDINA	Ornella		Y								
488	Perez Delgado	Lara				Y						
489	Ibrsimovic	Lirija		Y								
490	LOPEZ KALAVASSIS	REBECCA					Y					
491	HUIJSKENS	Deborah		Y								
492	SARIKAYA	Esmá		Y								
493	GAMRAT	Tanya				Y	Y					
494	Ducoulombier	Célestine								Y		
495	GOFFIN	SABINE		Y	Y							
496	CUSTERS	Stéphanie		Y	Y			Y				
497	ROME	Séverine				Y						
498	LEROY	Jenny									Y	Y
499	LAÂRAJ	Yousra		Y								
500	Godinas	Marie								Y		
501	ANSION	Sarah				Y						
502	Wachel	Shannon				Y						
503	MANGUETTE	Perrine					Y					
504	Fournier	Camille						Y				Y
505	Schiets	Vanessa		Y								
506	WICKAERT	Mélanie				Y						
507	De Padt	Maurine								Y		
508	Mathys	Cécile								Y		
509	BAJOT-DRUMEL	Audrey								Y		

510	MALRAIT	Noémie								Y		
511	GARNIER	Veronique							Y			
512	DUBRECQ	Anaïs		Y				Y			Y	Y
513	FEIHLE	Flavie								Y		
514	ANTOINE	CECILE						Y				
515	SEKAMANA	Martine		Y				Y			Y	Y
516	HANNOSSET	Sarah				Y	Y					
517	BAH	Kadiata				Y						
518	Bellefontaine	Sylvie					Y					
519	Arbib	Hajar	Y									
520	Dhamen	Eloïse				Y	Y			Y		
521	DELFOSE	Laeticia		Y								
522	BATZOGIANNIS	Nina				Y						
523	DERONNE	MARIE-CHRISTINE									Y	
524	Lecoq	Carine								Y		
525	Didden	Véronique				Y	Y					
526	BURNET	Anne-Catherine	Y									
527	DERNELLE	Cynthia						Y				
528	Mathoul	Anne			Y	Y		Y	Y			
529	BUIS	STEPHANIE		Y								
530	Jonniaux	Carine									Y	
531	COUSSÉE	Emilie									Y	Y
532	SUSAN	Alexina			Y							
533	RASKIN	Pauline			Y	Y	Y					
534	DATH	Céline	Y									
535	Lambert	Mélissa				Y						
536	VANDEN BERGHE	Alison				Y						
537	MOMOUH	Firdaous	Y									
538	Lheureux	Noémie						Y	Y			